



Vente de photo sans demande d'autorisation

Par **Mira kendra**, le **27/11/2017** à **23:02**

Bonsoir.

Petite question suite à un fait que je viens de vivre.

Lors d'une convention (manga, jeux vidéo) des stands photo étaient mis a disposition. Costumé nous sommes aller faire des photos après la demande des photographes. Aujourd'hui j'ai pu découvrir que toutes les photos des personnes dont moi, prises par un des photographes sont en vente ouverte. Tout le monde peut acheter notre image. Nous n'avons ni été prévenue ni donné notre accord pour ce genre de vente libre. J'avais déjà émis au photographe que je ne voulais pas qu'on vende mon image. Il m'a dit qu'il en avait parfaitement le droit... Ne pouvons nous donc rien faire pour retirer ces clichés de la vente ouverte ? Existe t il une loi ou autre qui pourrait étayer mes propos pour lui faire arrêter ceci? Merci de vos réponses...

Par **janus2fr**, le **28/11/2017** à **07:33**

Bonjour,

Avez-vous signé un contrat lors de la prise de ces photos ?

Par **Mira kendra**, le **28/11/2017** à **08:03**

Non rien du tout

Par **Mira kendra**, le **29/11/2017** à **11:08**

Est ce légal?